

Une DÉMARCHE PARTENARIALE

Né d'une initiative conjointe de l'Etat, de la Région Normandie, du Conseil Départemental du Calvados et de la Communauté Urbaine Caen la mer, le PLIE est avant tout **une plateforme collaborative territoriale qui mobilise, pour la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs clairement identifiés, l'ensemble des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle.**

CHIFFRES CLÉS

Sur la période 2015-2021

1 637

PARTICIPANTS
ACCOMPAGNÉS

63%

DE BÉNÉFICIAIRES
DU RSA SUR LE VOLET
EMPLOI

427

PERSONNES ONT ACCÉDÉ
À UN EMPLOI DURABLE

(CDD + 6 mois hors contrats aidés et CDI, hors contrats aidés)

OU ONT OBTENU UNE CERTIFICATION
OU UN TITRE PROFESSIONNEL

→ SOIT UN TAUX DE SORTIE POSITIVE DE PLUS DE **38%**

CONTACTS PLIE

Valérie OURRY-GLIPPA

Responsable du PLIE

v.ourryglippa@calmec.fr

02 31 44 41 63 / 06 78 91 84 28

Ludovic MESNIER

Responsable adjoint du PLIE

l.mesnier@calmec.fr

02 31 44 41 61 / 07 56 38 42 90

Mélody DEBAISIEUX

Chargée de relation entreprises

m.debaisieux@calmec.fr

02 31 39 39 07 / 07 56 43 76 43

Cécile BOURGEOT

Coordinatrice de Parcours PLIE

c.bourgeot@calmec.fr

07 56 36 14 61

Léana MASSIAS

Chargée de gestion FSE+

l.massias@calmec.fr

02 31 39 39 06

CALMEC

Caen la mer **Emploi & Compétences**

Maison de l'emploi & de l'orientation, 1 place de l'Europe
14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

www.calmec.fr

Retrouvez toutes les informations du PLIE sur le site www.calmec.fr : Emploi > Insertion > rubrique Dispositif PLIE



Cofinancé par
l'Union européenne



CALMEC

Caen la mer **Emploi & Compétences**



Cofinancé par
l'Union européenne



DISPOSITIF PLIE

PLAN LOCAL POUR
L'INSERTION ET L'EMPLOI

Accompagner les personnes en difficultés d'insertion professionnelle sur Caen La Mer

Un parcours individualisé d'insertion professionnelle avec **un accompagnement renforcé** pour permettre **l'accès à l'emploi durable ou à la formation certifiante.**

COORDINATION • PARTENARIAT • EXPERIMENTATION

Pour qui ?

Tout habitant de Caen la mer de + de 26 ans en difficultés d'insertion sociale et professionnelle, notamment :

- + Demandeur d'emploi de longue durée
- + Bénéficiaire de minima sociaux (ASS, BRSA sur le volet emploi)

Une attention particulière est apportée au public résidant en QPV (Quartier Prioritaire Politique de la Ville).

LE PLIE COMMENT ÇA MARCHE ?

01 PRESCRIPTION VERS LE PLIE PAR UN PROFESSIONNEL



Télécharger, remplir une fiche navette de prescription :

<https://www.calmec.fr/le-plie/>

À adresser par courriel au PLIE :

v.ourrylippa@calmec.fr / l.mesnier@calmec.fr / c.bourgeot@calmec.fr



02 UN DIAGNOSTIC APPROFONDI

Entretien tripartite possible au 1^{er} RV

03 ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ après validation de l'intégration par le PLIE (sans limite de durée d'accompagnement)

LES SPÉCIFICITÉS DU PLIE

1 UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Des Accompagnateurs de Parcours Professionnel (APAP) sont chargés de construire des parcours d'insertion sociale et professionnelle. Des structures partenaires assurent le portage de ces postes d'APAP financés par le PLIE (avec le soutien du FSE+). Ce parcours s'articule en différentes étapes successives qui ont chacune des objectifs spécifiques :

- > (re)mobilisation,
- > reprise de confiance et de rythme,
- > élaboration et/ou validation de projet professionnel,
- > accès à la formation (y compris remise à niveau),
- > mises en situation professionnelle.

Ces étapes sont articulées entre elles (cohérence).

Les APAP sont garants du parcours d'insertion.

- Un rendez-vous mensuel minimum
- 60 personnes en accompagnement par APAP
- Pas de durée limitée d'accompagnement

2 LE FINANCEMENT D' ACTIONS INNOVANTES ET COMPLÉMENTAIRES

Les APAP mobilisent, tout au long du parcours et de façon transversale, les actions de droit commun complétées par les actions innovantes et expérimentales développées dans le cadre de la programmation annuelle du PLIE.

Il peut s'agir d'actions de mobilisation, d'élaboration de projet professionnel (places en ACI...), de formation, d'emploi (en contrats aidés, en missions intérimaires d'insertion ou classique ou en CDD de moins de 6 mois) et de recherche d'emploi. Des actions de nature « sociale » sont également mobilisées si besoin (aide à la mobilité, prise en compte de problématiques santé, logement, mobilité,...).

UN ACCÈS À L'EMPLOI RENFORCÉ AVEC UNE CHARGÉE DE RELATIONS ENTREPRISES

Elle a pour mission :

- De développer des partenariats avec les entreprises du bassin d'emploi,
- D'être un appui technique à l'équipe des APAP, d'être l'interface entre les participants et les entreprises.

TÉMOIGNAGES

Le GEIQ Emploi & Handicap et la chargée de relations entreprises du PLIE

« Suite à une orientation de France Travail, M. Doguet a été intégré au PLIE et a pu bénéficier d'un accompagnement renforcé pour l'appuyer dans ses démarches et lui proposer des actions adaptées, notamment la mise en relation avec la Chargée de relations entreprises du PLIE.

« Dans le cadre de cet accompagnement, j'ai pris contact avec le GEIQ Emploi et Handicap afin d'étudier les possibilités d'emploi et de formation en lien avec le projet professionnel de M. Doguet. Grâce à cette mise en relation entre Monsieur et le GEIQ, une offre d'emploi d'agent de piste à l'aéroport de Caen-Carpique a pu lui être proposée. » Maryline Chauchis, Chargée de relation entreprises pour le PLIE.

Mme Chauffray, chargée de développement RH pour le GEIQ Emploi et Handicap, a ainsi « tout de suite

détekté les compétences de M. Doguet et constaté que ses savoir-être étaient en adéquation avec le profil recherché par les services de recrutement de l'aéroport Caen Carpiquet. »

Cette collaboration et l'investissement de M. Doguet lui ont permis de signer un contrat de professionnalisation de 7 mois, lui assurant ainsi une expérience et une validation de ses compétences.



Maryline CHAUCHIS
Chargée de relations entreprises du PLIE



Pauline CHAUFFRAY
Chargée de développement RH - GEIQ Emploi & Handicap



AIMIE FALAISE-PINGUET, Intervenante sur le PLIE

Psychologue clinicienne

En quoi consiste l'accompagnement psychologique proposé aux participants du PLIE ?

« Les personnes accompagnées au sein du PLIE présentent des facteurs de vulnérabilité (déficit d'estime de soi, anxiété généralisée, angoisses...), qui sont souvent amplifiés par le chômage de longue durée. Mes missions sont alors d'analyser la nature de la demande et les difficultés de la personne, de proposer un espace d'écoute et de soutien, une évaluation du fonctionnement cognitif et de préconiser des aménagements au travail pour pallier les difficultés cognitives. Le but est de déterminer les obstacles

psychologiques à la réinsertion professionnelle et de favoriser, par un mieux-être, la reprise d'un emploi. mais aussi de travailler à une meilleure appréhension de leur environnement professionnel. Le soutien psychologique a cependant ses limites, **une réorientation vers d'autres professionnels est parfois nécessaire.**

J'ai aussi des missions auprès de l'équipe, notamment celle d'être un éclairage technique. L'addition des différents angles de vue permet de mieux comprendre et d'appréhender les situations de manière globale. La plus-value de cette prestation est donc l'apport de connaissances sur le fonctionnement psychique et cognitif des participants.

FRANCE TRAVAIL, partenaire du PLIE

« Depuis un peu plus de 2 décennies, le service public de l'emploi est partenaire du PLIE de Caen la mer. Avec les équipes de France Travail, nous partageons des engagements forts et des objectifs communs afin de favoriser le retour à l'emploi des publics fragilisés.

Notre ambition à tous est de mener une action plus efficace au service des usagers, avec un accompagnement pour toutes les personnes ayant un besoin d'emploi et pour toutes les entreprises rencontrant des besoins de recrutement. France Travail, Cap Emploi, Mission locale et PLIE, chacun apporte son expertise au service des personnes les plus fragilisées et ce grâce à une coopération renforcée. Pour favoriser les retours à emploi et assurer les besoins en compétences des entreprises du territoire, les équipes de France Travail travaillent de manière très resserrée, aux côtés du PLIE. Aujourd'hui, France

Travail est l'un des principaux prescripteurs vers le PLIE qui bénéficie d'un « suivi délégué » de nos 4 agences sur Caen la mer (Caen Fresnel, Caen Beaulieu, Mondeville et Hérouville). Ce partenariat permet au public accompagné de bénéficier de l'ensemble de l'offre de service de nos agences. La co-construction des parcours d'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi sont plus que jamais notre priorité, en particulier dans le cadre de la loi "Plein Emploi".



Laurence VALLIOT-DANCEL
Directrice territoriale Déléguée Calvados

